

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-642925

119878

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 01269

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JOUA ALI

Date de naissance :

01-08-51

Adresse :

11 RUE 16 AL MANANA CALIFORNIE

Tél. : 0661493472

Total des frais engagés : 3.13 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hamid ARROUB
Spécialiste M.P.R.
Appareil Locomoteur et Neuromusculaire
412, Bd. El Fida - Casablanca
Tel: 0522.28.07.35/0522.28.44.32

Date de consultation :

24/06/18

Nom et prénom du malade :

JOUA ALI Age: 71

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Scop de la grise

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 24/06/2018

Signature de l'adhérent(e) :

JOUA ALI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2/6/22	C.P.	C2	300,00	INP : <input type="text"/> Dr. Hamid ARROUB Spécialiste M.P.R. Appareil Lécomoteur et Neuromusculaire

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Tél : 0522 28 07 35 / 0522 28 44 32 Montant de la Facture
	02/06/22	223,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Hamid ARROUB Spécialiste M.P.R. Appareil Lécomoteur et Neuromusculaire 412, Bd. El Fida - Casablanca Tél : 0522 28 07 35 / 0522 28 44 32	2/6/22	300,00	Dr. Hamid ARROUB Spécialiste M.P.R. Appareil Lécomoteur et Neuromusculaire 412, Bd. El Fida - Casablanca Tél : 0522 28 07 35 / 0522 28 44 32

AUXILIAIRES MEDICAUX

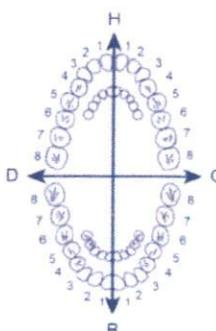
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

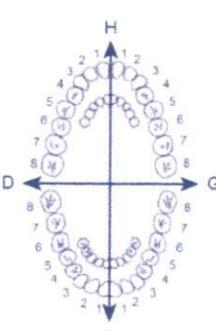
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/> 91 91063 91 fiable
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

ODF PROTHESES DENTAIRES			
			

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
<hr/>	<hr/>
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Therapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Dr. Hamid ARROUB

Spécialiste en Médecine Physique
Et Rééducation Fonctionnelle
Des maladies Ostéo-Articulaire et Neurologique
Diplôme de la Faculté de Médecine de Lille

Traumatologie du sport - Appareillage
Podologie - Urodynamique
Ancien médecin des Hôpitaux de France



الدكتور حميد عروب

إختصاصي في أمراض العظام
والمفاصل و أمراض الجهاز العصبي
أمراض الظهر و العمود الفقري

طب الرياضة
طبيب سابق بالمستشفيات الفرنسية

Casablanca, le :

2/6/22

Dr. Hamid ARROUB
Spécialiste M.P.R
Appareil Locomoteur et Neuromusculaire
412, Bd. El Fida - Casablanca
Tél : 0522 28 07 35 / 0522 28 44 32

-ARTIX

+ Facture

Mr. Jour. Ali

Temporary Rendu Rx

Dr. Hamid ARROUB

Mr. Jour. Ali

petit restau périph
gros fessier. infar
douleur d'oreille

Dr. Hamid ARROUB
Spécialiste M.P.R
Appareil Locomoteur et Neuromusculaire
412, Bd. El Fida - Casablanca
Tél : 0522 28 07 35 / 0522 28 44 32

Dr. Hamid ARROUB

Spécialiste en Médecine Physique
Et Rééducation Fonctionnelle
Des maladies Ostéo-Articulaire et Neurologique
Diplôme de la Faculté de Médecine de Lille

Traumatologie du sport - Appareillage
Podologie - Urodynamique
Ancien médecin des Hôpitaux de France



الدكتور حميد عروب

إختصاصي في أمراض العظام
والمفاصل و أمراض الجهاز العصبي
أمراض الظهر و العمود الفقري

طب الرياضة
طبيب سابق بالمستشفيات الفرنسية

Casablanca, le :

2/6/22

Dr. Hamid ARROUB
Spécialiste M.P.R
Appareil Locomoteur et Neuromusculaire
412, Bd. El Fida - Casablanca
Tél : 0522 28 07 35 / 0522 28 44 32

ARTYX JOVA. Ali

Lot.:	21 F 421
Exp.:	06.2024
PPV:	136DH50

1360520
M. Alyas er
x 15 = 20
8740
21 ARTYX x 15
1/2 1/2 1/2 1/2

8740



Dr. Hamid ARROUB
Spécialiste M.P.R
Appareil Locomoteur et Neuromusculaire
412, Bd. El Fida - Casablanca
Tél : 0522 28 07 35 / 0522 28 44 32